

Barème Indemnités 2024-2026

Validé au CD du 01/07/24

A - DES ARBITRES , ARBITRES ASSISTANTS ET JEUNES ARBITRES

1 – FRAIS DE DEPLACEMENT* : toutes Catégories (Adultes et Jeunes)	MONTANT
	2024-2026
1-. Dans un rayon inférieur ou égal à 20 kms	41,00 €
2-. Dans un rayon de 21 à 30 kms	51,00 €
3-. Dans un rayon de 31 à 40 kms	56,00 €
4-. Dans un rayon de 41 à 50 kms	60,00 €
5-. Dans un rayon de 51 à 60 kms	62,00 €
6-. Dans un rayon de 61 à 70 kms	65,00 €
7-. Dans un rayon de 71 à 80 kms	67,00 €
8-. Dans un rayon de 81 à 90 kms	77,00 €
9-. Dans un rayon de 91 à 100 kms	84,00 €
10-. Dans un rayon de 101 à 110 kms	90,00 €

(*) péages éventuels d'autoroute inclus

2 - INDEMNITES DE PREPARATION ET D'EQUIPEMENT	ARBITRE CENTRAL	ARBITRE - ASSISTANT
	2024-2026	2024-2026
Matches Seniors D1 - Coupe de Lyon et du Rhône : à partir 32èmes	40,00 €	29,00 €
Matches Seniors D2	34,00 €	27,00 €
Matches Seniors D3 – Coupe de Lyon et du Rhône : premiers tours - Coupes de Groupements (sauf finale) - Seniors Féminines à 11 - Coupe Vial	32,00 €	26,00 €
Matches Seniors D4	30,00 €	26,00 €
Matches Seniors Futsal D1	26,00 €	X
Matches Seniors Futsal D2 - D3 - D4 - Coupe de Lyon et du Rhône, Coupe de l'Avenir	22,00 €	X
Matches Vétérans - Forfait (déplacement compris)	50,00 €	X
Matches Foot- Loisirs – Forfait (déplacement compris)	50,00 €	X
Matches Vétérans – Foot Entreprise - Foot Loisirs - Si absence d'une équipe (déplacement)	36,00 €	X
Matches U20 – Coupes de Lyon et du Rhône – U18 Féminines à 11	31,00 €	24,00 €
Matches U17 – Coupes de Lyon et du Rhône et de groupement	28,00 €	21,00 €
Matches U15 – Coupes de Lyon et du Rhône et de groupement - U15 Féminines à 11	26,00 €	21,00 €
Matches FUTSAL Jeune - Forfait (déplacement compris)	46,00 €	X
Matches à effectif réduit y compris football d'animation disputés sur une seule rencontre - Forfait (déplacement compris)	46,00 €	X
Matches à effectif réduit y compris football d'animation disputés en PLATEAUX (quel que soit le nombre de matchs sur une demi-journée) – Forfait (déplacement compris)	65,00 €	X
Matches à effectif réduit y compris football d'animation disputés en PLATEAUX (quel que soit le nombre de matchs sur une journée) – Forfait (déplacement compris)	85,00 €	X
Finales Coupes de Groupements Seniors (forfait déplacement + indemnité équipement)	86,00 €	80,00 €
Finales Coupes de Groupements Jeunes (forfait déplacement + indemnité équipement)	76,00 €	72,00 €
Finales Coupes de Groupements Seniors - 2 matchs (forfait déplacement + indemnité équipement)	112,00 €	X
Finales Coupes de Groupements Jeunes - 2 matchs (forfait déplacement + indemnité équipement)	100,00 €	X

(*) assistants désignés en nocturnes (Seniors D2) ou décisions Commissions ou demandes des clubs

NOTA :

Pour le kilométrage, ne compter que le trajet aller.

Les frais d'arbitrage sont à répartir par moitié entre les deux clubs (sauf pour la Coupe de Lyon et du Rhône Seniors à partir des demi finales -établissement feuilles de recettes). Pour les matchs de FUTSAL, le bareme des frais de déplacement est identique à celui du foot à 11 avec ajout d'une indemnité de match (cf lignes Futsal dans tableau). **Un seul arbitre est désigné par match.**

En cas d'absence d'une équipe, l'équipe présente assurera le règlement de sa quote – part des frais d'arbitrage (moitié des frais de déplacement uniquement). L'arbitre demandera au District de Lyon et du Rhône le remboursement de la quote-part du club absent. Cette somme sera automatiquement prélevée sur le compte du club, sur présentation par l'arbitre d'un rapport et d'un justificatif (AG DLR 14/06/08)

En cas d'absence de règlement le jour de la rencontre, le club fautif sera amendé de **100 euros**

En cas de trop-perçu par un arbitre, remboursement du trop-perçu aux 2 clubs, plus une amende de 25 euros

En cas de récidive, remboursement du trop-perçu aux 2 clubs, plus une amende de 40 euros

En cas de multi- récidive, remboursement du trop- perçu aux 2 clubs, plus une amende de 100 euros.

Si un arbitre officiel, ne représentant pas l'un des 2 clubs en présence, présent à un match, est amené à remplacer l'arbitre officiellement désigné (absent), il ne percevra que l'indemnité dite de préparation et d'équipement.

Pour toutes les rencontres ci-dessous, les arbitres sont défrayés directement par le District (pas d'envoi de leurs fiches de frais) :

- Seniors D1
- Seniors D2
- Seniors D3
- U20 D1
- U17 D1
- Futsal D1
- Seniors D4
- U20 D2
- U17 D2
- U17 D3
- U15 D1
- U15 D2
- U15 D3
- U15 D4
- Futsal D2
- Futsal D3
- Féminines Séniors
- Féminines U18
- Féminines U15
- Toutes les Coupes séniors et jeunes (DLR, Groupements, Futsal...)

Pour toutes les rencontres de Coupe de Lyon et du Rhône (SENIORS, JEUNES, FEMININES, FUTSAL), les arbitres sont défrayés directement par le District (pas d'envoi de fiches de frais). L'arbitrage des Finales CLR est effectué à titre gracieux, en compensation une tenue complète est offerte.

Pour les Finales de Coupes de Groupements (seniors, jeunes, U13) : Les arbitres et jeunes arbitres sont défrayés directement par le District (pas d'envoi de fiches de frais).

C - DES DELEGUES OFFICIELS ET OBSERVATEURS ADULTES

1 – FRAIS DE DEPLACEMENT	MONTANT
	2024-2026
1-. Dans un rayon inférieur ou égal à 30 kms	42,00 €
3-. Dans un rayon de 31 à 40 kms	47,00 €
4-. Dans un rayon de 41 à 50 kms	51,00 €
5-. Dans un rayon de 51 à 60 kms	53,00 €
6-. Dans un rayon de 61 à 70 kms	56,00 €
7-. Dans un rayon de 71 à 80 kms	58,00 €
8-. Dans un rayon de 81 à 90 kms	67,00 €
9-. Dans un rayon de 91 à 100 kms	74,00 €
10-. Dans un rayon de 101 à 110 kms	82,00 €

2 - INDEMNITES DE FRAIS DE MISSION	2024-2026
Rapport administratif complet à retourner à la commission compétente	10€*

(*) NOTA :

Cette indemnité ne sera pas versée aux officiels (délégué et/ou observateur) si la rencontre n'a pas lieu.

En cas d'absence de l'arbitre officiel qui devait être observé, l'observateur ne percevra pas cette indemnité.

D - OBSERVATEURS JAD - DETECTEURS JAD - ACCOMPAGNEMENT NOUVEAUX ARBITRES

FORFAIT (FRAIS DE DEPLACEMENTS ET DE MISSION)	MONTANT
	2024-2026
Observations JAD U17	35,00 €
Observations - detections JAD U15	25,00 €
Accompagnement nouveaux arbitres	30,00 €